

à mettre en relief plutôt qu'à atténuer son caractère controversable. Je me propose encore aujourd'hui d'éviter de parler de cet aspect particulier de la question, si ce n'est pour signaler à l'attention des honorables députés combien cette controverse a été superflue et trompeuse.

Dans la présente guerre, la question de la conscription pour le service outre-mer a été soulevé en premier lieu non pas au Parlement par le porte-parole autorisé d'un parti politique quelconque, mais en-dehors du Parlement. L'intention d'en faire une question politique est devenue manifeste il y a un peu plus d'un an, au cours du voyage que j'ai fait dans l'Ouest.

Chaque fois que cette question a été amenée sur le tapis, on a eu recours à la même méthode. On s'est efforcé d'établir une corrélation entre "un effort total" et la seule question de la méthode à adopter pour lever des hommes pour le service outre-mer. On a prétendu qu'il s'agissait d'un besoin urgent dont il fallait s'occuper sans tarder.